

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	21	21 + 3 pouvoirs

Date de convocation
04 Décembre 2015

Date d'affichage
04 Décembre 2015

L'an deux mille quinze, le onze Décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Dominique DETERM, Gérard FAUCONNET, Denis FENAT, Noémie GIROD, Jean-Pierre HAQUELLE, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Bernadette MILLOT, Colette PERNET, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT, Patrick VANET.**

Absents : **Daniel CALLIOT, Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO.**

Représentés : **Philippe GALLOIS par Dominique DETERM, Siva MOUROUGANE par Denis FENAT, Monique THILLY par Jean ROULIN.**

Madame Bernadette MILLOT a été nommée secrétaire

Objet : **RAID HUMANITAIRE - 4L TROPHY - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

N° de délibération : **2015_12_11_12**

Rapporteur : **Dominique DETERM**

Le 4L Trophy est un Raid Aventure réservé aux étudiants dans le désert marocain à bord de Renault 4L. Au-delà de la dimension aventurière et sportive, le Raid 4L Trophy est surtout une formidable action humanitaire.

Chaque équipage de deux étudiants doit acheminer des fournitures scolaires afin d'aider à la scolarisation d'enfants marocains, ainsi que des sacs contenant du matériel sportif pour leur permettre de s'épanouir en dehors de l'école. 84 tonnes d'affaires sont ainsi distribuées.

La participation au 4L Trophy engage des frais et les participants ne peuvent subvenir seuls à toutes ces charges. Pour mener à bien ce projet, les étudiants font appel à des partenaires et des sponsors prêts à les soutenir en leur apportant une aide financière et/ou matérielle.

Deux étudiants, LEPAGE Adrien (Fagnières) et Aurélien Landas (Tours) prévoient de participer au 4L Trophy en février 2016.

En échange de la participation de la commune, les porteurs de projet s'engagent à promouvoir la ville de Fagnières dans tous les événements auxquels ils participeront, et notamment en apposant un visuel de la commune sur leur 4L. Par ailleurs, ils s'engagent à fournir des photos de cette aventure qu'il sera possible d'exploiter sous forme d'exposition.

Il vous est proposé de contribuer à ce projet en versant une subvention exceptionnelle à hauteur de 300 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission des affaires jeunesse du 2 décembre 2015,

VU l'avis favorable de la commission finances du 2 décembre 2015,

OUI l'exposé qui précède,

DECIDE d'allouer une subvention de 300 euros à LEPAGE Adrien et Aurélien Landas pour leur participation au 4L Trophy – 2016.

Résultat du vote :

- Voix pour : 23

- Voix contre : 0

- Abstention : 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

Le maire,

Alain BIAUX

le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/12/2015 à 10:44:57
Référence : 89b5a52b0c0301d07eb7e4793e33c7fd67027fde